



Wallonie

Commune de Manhay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Les demandeurs sont **Mr et Mme LIMET – WILKIN** demeurant à 4190 FERRIERES, Voie du Thier n° 9A

Le terrain concerné est situé à 6960 MANHAY-HARRE, rue Teye Djaco et cadastré Division III, Section A, n° 1520D – Lot 4 du lotissement « SIMOEN ».

Le projet consiste en la **construction d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes ; Ecartés aux prescriptions du lotissement « SIMOEN » au point de vue de :

- Soubassement : brique de ton gris foncé ;
- Deux matériaux de parement : bardage en aluminium laqué de ton gris foncé en mixité avec la brique ;
- Baies d'allure horizontale ;
- Hauteur sous corniche supérieure à 5,5 mètres (6,50 mètres) ;
- Léger déblai en pignon arrière pour la création d'une terrasse ;
- WC non aéré et éclairé directement ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 – 6960 MANHAY

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme SCHWINDT Louise - 086/45.03.18 dont le bureau se trouve à : Voie de la Libération n° 4, 6960 MANHAY

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06.03.2022 au 21.03.2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale, Voie de la Libération n°4, 6960 MANHAY
- par courrier électronique : louise.schwindt@manhay.org

Afficher le 25/02/2022